

Présence

Présents :

Jean-Paul AYRAL, Luc ASTOUL, Marie-Aude BARRIER, Maryse CAREME, Bruno CHAMPOUX, Pauline COHADE, Véronique FAURE, Gilles LARGERON, Frédéric MEUNIER, Pierre-Franck PAPPALARDO, Marie PEREIRA, Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Raphaël ROUSSY, Claude VANKENHOVE.

Excusée :

Céline MARSIN

Intervenants :

Sans intervenants

Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19.

Secrétaire de séance :

M. ROUSSY Raphaël

Ordre du jour

- Délégations aux élus & Représentants Conseil Administration CCAS
- Indemnités des élus.
- Travaux.
- Indemnités au comptable (exercice 2019).
- Don association supporters rugby.
- Questions diverses

PV du 28/05/2020 approuvé à l'unanimité

1 - Délégations aux élus & représentations diverses

Des délégations du conseil municipal aux maires sont définies :

- Emprunts
- Indemnités de sinistres
- Cimetière
- Tarif de voirie
- Droit de préemption
- Ester en justice

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

- Trois délégations du maire aux adjoints seront définies :
 - 1^{er} adjoint : PAPPALARDO Pierre-Franck
 - Travaux - Urbanisme - Patrimoine immobiliers
 - 2^{ème} adjoint : PEREIRA OLIVEIRA Elodie
 - Éducation, petite enfance, jeunesse
 - 3^{ème} adjoint : ROUSSY Raphaël
 - Communication, Tourisme, Patrimoine, Cérémonies
- Délégation spéciale du maire à deux conseillers délégués :
 - FAURE Véronique et VANKENHOVE Claude
 - Culture, Vie associative, CCAS

Pour information voici le détail des commissions

Budget - Gestion du personnel

Responsable : Jean-Paul AYRAL (maire)

COMMISSIONS	Membres
GESTION DU PERSONNEL, PLANNING	Jean-Paul AYRAL Raphaël ROUSSY
BUDGET, FINANCES, DOSSIERS SUBVENTIONS	Jean-Paul AYRAL Raphaël ROUSSY
RELATION AVEC LES ADMINISTRÉS	Jean-Paul AYRAL

Délégation : Travaux - Urbanisme - Patrimoine immobiliers

Responsable : Pierre-Franck PAPPALARDO (adjoint)

COMMISSIONS	Membres
URBANISME, INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CONSTRUCTION, IMPOTS DIRECTS	Pierre-Franck PAPPALARDO Gilles LARGERON Raphaël ROUSSY Frédéric MEUNIER
APPELS OFFRES (CAO : Commission d'Appel Offre), plateforme RLV	Pierre-Franck PAPPALARDO Véronique FAURE Gilles LARGERON Bruno CHAMPOUX Céline MARSIN Frédéric MEUNIER
TRAVAUX EQUIPEMENTS ET ENTRETIENS - VOIRIES ET RESEAUX - BATIMENTS PERSONNEL TECHNIQUE, SUIVI DES TRAVAUX - ACHATS MATERIAUX ET MATERIELS	Pierre-Franck PAPPALARDO Gilles LARGERON Claude VANKENHOVE Maryse CAREME Véronique FAURE
ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT - AMENAGEMENT POINTS PROPRES - DECHETS MENAGERS	Pauline COHADE Marie PEREIRA Maryse CAREME
SUIVI DES CARRIERES	Pierre-Franck PAPPALARDO
POLITIQUE LOGEMENTS LOCATIFS, HABITAT	Marie-Aude BARRIER

Délégation. : Éducation, petite enfance, jeunesse

Responsable : Elodie PEREIRA OLIVEIRA (adjointe)

COMMISSIONS	Membres
CONSEIL D'ECOLE + RYTHMES SCOLAIRES, ECOLES, PETITES ENFANCE	Elodie PEREIRA OLIVEIRA Céline MARSIN
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	Elodie PEREIRA OLIVEIRA

Délégation : Communication, Tourisme, Patrimoine, Cérémonies

Responsable : Raphaël ROUSSY (adjoint)

COMMISSIONS	Membres
BULLETINS MUNICIPAUX, SITE INTERNET, RESEAUX SOCIAUX, SYSTEMES D'INFORMATIONS	Raphaël ROUSSY Véronique FAURE Frédéric MEUNIER
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, EVENEMENTS NON CULTURELS, VŒUX.	Raphaël ROUSSY Marie-Aude BARRIER Marie PEREIRA Véronique FAURE
CEREMONIES, COMMEMORATIONS	Raphaël ROUSSY Véronique FAURE
REVISION LISTES ELECTORALES (RéU).	Raphaël ROUSSY Gilles LARGERON
NOMS – NUMEROTATION DES RUES	Raphaël ROUSSY
CORRESPONDANT DEFENSE	Raphaël ROUSSY
RELATION INSTITUTIONNELLE, SDIS, SECURITE, GENDARMERIE, ASSURANCES	Raphaël ROUSSY

Délégation spéciale : Culture, Vie associative, CCAS

Responsable : Véronique FAURE et Claude VANKENHOVE (Conseillers délégués)

COMMISSIONS	Membres
SOLIDARITE - LIEN SOCIAL - AIDES	Véronique FAURE Pauline COHADE Luc ASTOUL Marie PEREIRA Maryse CAREME
RELATIONS ET ANIMATION DU MILIEU ASSOCIATIF, EVENEMENTS CULTURELS	Véronique FAURE Claude VANKENHOVE Gilles LARGERON

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

Représentants Conseil Administration CCAS

Renouvellement des membres de leur conseil d'administration (CA) du CCAS pour les membres élus du conseil municipal (4 personnes). Un arrêté du maire sera réalisé ultérieurement pour l'ensemble des autres membres nommés au CA (4 personnes).

CCAS	Véronique FAURE Pauline COHADE Luc ASTOUL Maryse CAREME
------	--

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

Commissions Communautaires (RLV)

COMMISSIONS	Membres
AMENAGEMENT DE L'ESPACE, ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	Maryse CAREME Luc ASTOUL
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Bruno CHAMPOUX Céline MARSIN
EQUIPEMENT SPORTIF	Véronique FAURE Maryse CAREME
TOURISME	Raphaël ROUSSY
ESPACE VERTS - CONCOURS VILLAGES FLEURIS	Pauline COHADE Marie PEREIRA
PETITE ENFANCE	Elodie PEREIRA OLIVEIRA
MUTUALISATION-FINANCES-TRANSFERTS	Jean-Paul AYRAL
HABITAT	Marie-Aude BARRIER
ANIMATION ET EQUIPEMENTS CULTURELS, CULTURE	Véronique FAURE Raphaël ROUSSY
APPELS OFFRES	Jean-Paul AYRAL
EAUX et ASSAINISSEMENT (Transfert EAU)	Pierre-Franck PAPPALARDO Bruno CHAMPOUX

Pour rappel, les deux délégués communautaires RLV sont :

- Jean-Paul AYRAL, Titulaire
- Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Suppléante

Syndicats

COMMISSIONS	Membres
SBA : Syndicat du Bois de l'Aumône (Collecte des déchets ménagers)	À définir avec RLV
SIEG : syndicat d'électricité et du gaz	Raphaël ROUSSY Luc ASTOUL
Mission locale Riom-Limagne-Combrailles	Marie PEREIRA
FLAJ : Fond local d'aide aux jeunes	Luc ASTOUL
EPF/SMAF établissement public foncier	Céline MARSIN Marie-Aude BARRIER
CNAS : Comité National d'Action Sociale	Véronique FAURE
Clermont Métropole	Raphaël ROUSSY Bruno CHAMPOUX
A.D.S.E.A : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	Elodie PEREIRA OLIVEIRA
SMUERR : Syndicat mixte des utilisateurs eau région de Riom	À définir avec RLV

2 - Indemnités des élus

La loi du 27 décembre 2019 sur l'engagement de la vie locale et la proximité de l'action publique a revalorisé les montants des indemnités brutes mensuelle des maires et adjoints dans la strate de 1000 à 3499 habitants à :

Pour les maires :

Taux : 51,6% de l'indice 1027 soit une indemnité mensuelle brute de 2006,93 €

Pour les adjoints :

Taux 19,6% de l'indice 1027 soit une indemnité mensuelle brute de 770,1 €

L'indice brut de la fonction publique est de 3889,4 € depuis le 1^{er} janvier 2019.

Jusqu'à présent l'indemnité brute du maire était de 1283,5€ et de 388,94€ pour les adjoints. Compte-tenu de l'augmentation des frais occasionnés par leurs fonctions (indemnités kilométriques, téléphone, équipements informatiques personnel etc...), il est proposé :

Indemnités du maire : de 33 à 40 % de l'indice brut 1015

Indemnités des adjoints : de 10 à 13 % de l'indice brut 1015

Les deux conseillers délégués auront 6 % de l'IBT.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

3 - Travaux

Climatisation de la mairie

Depuis plusieurs années, les températures estivales rendent les travaux de nos employés du service administratif de plus en plus difficiles malgré le rafraîchissement des locaux le matin.

Réalisation d'un devis par le chauffage/plombier Goncalves Christian (habitant de Malauzat)

Coût : **3231,7€ HT** soit 3878,04€ TTC

L'installation envisagée comprendra une unité extérieure et une intérieure qui devrait suffire pour le hall d'accueil et les deux bureaux ouvrant sur celui-ci en laissant les portes ouvertes.

Si dans ce cas de figure cela s'avérait insuffisant, notamment pour le bureau de la secrétaire générale nous envisageons un complément d'installation chiffré aujourd'hui à 2237,64€ TTC.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

Panneaux de signalisation pour la RD402 suite aux travaux

La DDT nous a fait parvenir un devis pour la signalétique à mettre en place, complétant ainsi les travaux du RD402 dans la traversée du bourg de Malauzat.

Société : AXIMUM

Coût pour la mairie : **4190€ HT** soit 5028€ TTC

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

Remarque : Il sera important de réaliser systématiquement plusieurs devis (au moins deux) même si la somme est en dessous du plafond pour appel d'offre.

4 - Indemnité au comptable (exercice 2019)

M. Chatard trésorier par intérim depuis le départ de Mme Boissard nous a fait parvenir le décompte de sa prestation pour la période du 1/06/2019 au 31/12/2019. L'indemnité nette correspondante à sa prestation s'élève à **218,65 €**.

Les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable

5 - Don association supporters rugby

M. Bouyge, président des supporters de rugby, a fait un don à la commune pour les écoles d'un montant de 200€. Cette association avait utilisé la salle de Saint Genest l'enfant pour leur assemblée générale fin décembre 2019.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

Le Conseil municipal remercie cette association pour ce don.

6 - Informations et Questions diverses

Informations :

RLV

Les élections communautaires (président et vice-présidents) auront lieu le 15 juillet.

La désignation des délégués communautaires aura lieu le 23 juillet.

École

Reprise de l'école et de la garderie le 22 juin

Garderie matin : 8h00 à 8h30

Pose méridienne : 11h45-13h30

Garderie soir : 15h45-17h00

Pas de cantine : les repas froids sont amenés par les parents.

Il faudra être très attentif sur l'évolution des mesures sanitaires.

Il sera très difficile d'avoir le personnel municipal permettant de gérer ces mesures sanitaires et assurer les missions habituelles.

Information fête du village.

La date initialement prévue le 4 juillet est annulée, les mesures sanitaires ne permettant pas la tenue de la fête dans de bonnes conditions.

Jeudi 25 juin 2020, une réunion animée par la commission « vie associative » avec les associations de Malauzat, permettra d'aborder le report de cette fête à une nouvelle date plus adéquate (voir opportunité de faire la fête la même semaine que le passage du tour de France prévu le 11 septembre).

Rapport activité 2018 du SIEG

Le rapport d'activité a été envoyé par le SIEG, il sera mis à disposition au secrétariat de la mairie.

Désignation des représentants de quartiers (élus)

Élus	Quartiers représentés
Jean-Paul AYRAL	Les Moulins Blancs
Pierre-Franck PAPPALARDO	Route de Marsat, Mairie Annexe à Saint-Genès
Elodie PEREIRA OLIVEIRA	Le bourg de Malauzat
Raphaël ROUSSY	Le Peyrat, Route de Châteaugay, les Ratiers à Malauzat
Véronique FAURE	Champ des granges à Malauzat
Claude VANKENHOVE	Le bourg de Malauzat
Luc ASTOUL	Les moulins blancs
Gilles LARGERON	La Garenne, Le clos de l'arquoise à Malauzat

Frédéric Meunier	Pré de la cure, Chemin de l'aiguillon, Verguières à Saint-Genès
Céline MARSIN	Saint-Genès
Marie PEREIRA	Le Peyrat à Malauzat
Bruno CHAMPOUX	Eau vive à Saint-Genès
Marie-Aude BARRIER	Le Peyrat à Malauzat
Maryse CAREME	La Ronzières, les Vergeroux à Saint-Genès
Pauline COHADE	Grand Champ à Malauzat

Questions du public :

Mme Gomichon

Q : Est-ce que la gym pour le CCAS sera reconduite et au même endroit ?

Réponse du maire : Oui

Q : Comment se fait-il que le maire et le 1^{er} adjoint soient de Saint Genest l'enfant ?

Réponse du maire : Nous sommes dans une seule et même commune, nous ne regardons pas ce détail.

Q : Peut-on avoir un trombinoscope des élus ?

Réponse du maire : Pourquoi pas mais il faut que l'ensemble des élus soient d'accord.

Mme Saunier

Q : Quand sera coupée l'herbe vers mon domicile (rue du Tureau) ?

Réponse du maire : Nous avons pris du retard, nous traiterons rapidement le sujet

Q : Peut-on enlever le dépôt sauvage vers la montée de Marcoin (sur la droite) ?

Réponse du maire : Nous ne connaissons pas ce dépôt, nous nous en chargerons.

Prochaine réunion lundi 6 juillet à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19)

Fin de séance à 21h00



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Malauzat. The stamp contains the text "MAIRIE DE MALAUZAT" at the top, "63200 PUY DE DÔME" at the bottom, and a central emblem featuring a seated figure. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.